



# L'ÉCHO de la Montagne

JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE SAINTE-PAULE

15 mars 2012

Volume 13 numéro 4

Rédacteur: Gilles Desjardins

## Mot du maire

*Chère concitoyens et concitoyennes*

*Pour cette parution du journal, je vous entretiendrai de l'importance de la vie communautaire dans un village comme le nôtre, Sainte-Paule a une histoire riche en rebondissement de toutes sortes, et présentement nous sommes à une de ces croisées de chemins où il nous faudra prendre des décisions qui nous impliquent et qui impliqueront les générations futures.*

*Notre développement communautaire est intimement lié avec les ressources naturelles de notre territoire et nous devons nous impliquer dans ce développement directement; pour que les décisions qui seront prises et les actions qui y seront posées, touchent toute la communauté dans son ensemble.*

*Nous en sommes à évaluer certaines propositions venant de la MRC de Matane et voir si l'on continuera dans ce sens ou si nous irons de l'avant avec un projet de forêt de proximité qui nous rassemblera et qui nous mobilisera car ce n'est qu'ensemble que nous développerons et préserverons ce territoire pour les générations futures.*

*Ne l'oublions pas, Sainte-Paule est là pour rester et pour devenir une paroisse qui se démarquera dans l'avenir pour être de ceux qui ont eu une vision pour leurs enfants et petits enfants, qui reviendront avec fierté en disant qu'ils sont des Pauléens et Pauléennes de cœur, de souche ou d'adoption.*

*Yvan Côté  
Maire de Ste-Paule.*

A cause de l'augmentation des coûts d'impression et des frais de poste, je dois augmenter les coûts d'abonnement pour les abonnés de l'extérieur du territoire municipal, qui seront maintenant à 5.00\$ par année.

Je solliciterai, au cours des prochaines semaines, les commanditaires habituels, soit:

- ◇ La SADC de la région de Matane
- ◇ Le CLD de la MRC de Matane
- ◇ Les Chevaliers de Colomb—Conseil 8880

Je contacterai aussi certains fournisseurs de la municipalité, pour obtenir leur appui financier, me permettant d'offrir gratuitement le journal à la population de Sainte-Paule.

Le présent numéro est le dernier de la 13<sup>ième</sup> année. Le prochain entamera la 14<sup>ième</sup> année d'existence du journal.

Je remercie ceux et celles qui continuent à me fournir de l'information à publier.

Bon printemps à tous.

*Le rédacteur.*

## MARCHE DE L'ESPOIR SAINTE-FÉLICITÉ

Dimanche le 3 juin 2012, se tiendra la Marche de l'espoir Sainte-Félicité organisée par M. Roger Charest et la Société canadienne de la sclérose en plaques afin d'amasser des fonds pour la recherche médicale et soutenir la section locale. Cette activité englobe toute la MRC de Matane.



Vous êtes tous invités à participer à la Marche de l'espoir Sainte-Félicité ou au dîner-bénéfice qui aura lieu au centre sportif de Sainte-Félicité, le 3 juin prochain.

# Écho municipal

## ENDROITS D’AFFICHAGE

Conformément au paragraphe 2 de l’article 431 du Code municipal, le conseil municipal doit, de temps à autre, fixer par résolution les deux endroits différents pour l’affichage des avis publics. La résolution 12-01.004, fixe les endroits d’affichage, suivants:

- ◆ Au bureau municipal (près de la porte d’entrée)
- ◆ À l’église de Sainte-Paule (près de la porte d’entrée)

## MAIRE SUPPLÉANT

Monsieur Alfred D’Amours a été confirmé dans la fonction de maire suppléant, pour les prochains mois, soit janvier, février et mars 2012.

## Comité Consultatif d’Urbanisme (CCU)

Suite aux nouvelles nominations que le conseil a effectuées le 9 janvier 2012, le Comité Consultatif d’Urbanisme est composé des personnes suivantes:

	Représentant	Fin du mandat
* M. Réginald Lizotte	du Conseil	2013
* M. Alfred D’Amours	du Conseil	2013
* M. Victor Landry	des résidents	2013
* M. Pierre Dugré	du Conseil	2014
* M. Régis Côté	des résidents	2014
* M. Raymond Gagnon	des résidents	2014

## Représentant auprès de l’O.B.V.M.R.

Monsieur Réginald Lizotte a été nommé par le conseil municipal pour représenter la municipalité auprès de l’Organisme de Bassin Versant de la Matapédia-Restigouche.

## Protection des travailleurs bénévoles pour 2012

La municipalité a souscrit à la protection pour travailleurs bénévoles auprès de la CSST, pour l’année 2012. Les bénévoles se trouvent protégés, en cas d’accident de travail, dans la tâche qu’ils accomplissent bénévolement.

## Horaire des cueillettes des matières résiduelles

Le conseil municipal a fixé à 9h 00, l’heure de début de la cueillette des matières résiduelles sur le territoire municipal de Sainte-Paule. L’entrepreneur, Bouffard Sanitaire Inc., a été avisé de prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter cette décision, par les préposés à la cueillette.

## Travaux au Chemin Banville

Le conseil municipal autorise la municipalité à procéder à des travaux de réfection sur le chemin Banville de l’ordre de 390,000\$, dans le cadre du programme de transfert aux municipalités du Québec d’une partie des revenus de la taxe d’accise sur l’essence 2010-2013(TECO). La subvention consentie par ce programme est de l’Ordre de 384,781\$.

Un appel d’offres public a été lancé et neuf entreprises ont déposé des soumissions pour des travaux de décohesion de certaines sections de la chaussée, de reprofilage de fossés et d’installation de ponceaux.

## VENTE DU VIEUX COMPRESSEUR À AIR.

Suite à l’achat d’un compresseur neuf pour le garage municipal, la municipalité met en vente le vieux compresseur. Les personnes intéressées doivent déposer leur offre d’achat, par écrit au bureau municipal, avant le 30 mars 2012, à 11 heures.

## Bail du banc de gravier

La municipalité a renouvelé son bail du banc de gravier avec la MRC de Matane, mandataire du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Les résidents de la municipalité peuvent utiliser le gravier du banc, aux conditions suivantes:

Que l’autorisation soit accordée par la municipalité et que les redevances de 7.00\$ le voyage et les droits de transport de 0.54\$ la tonne soient payés à la municipalité.

Une mise en garde est adressée à ceux qui utilisent le banc de gravier comme un dépotoir à ciel ouvert. Le va-et-vient dans ce secteur va être plus surveillé, et des poursuites pourront être intentés contre les contrevenants. Si des gens ont connaissance de ces délits, il peuvent en informer la municipalité.

## Projets de travaux de rénovation ou construction

Pour vos futurs projets de rénovation ou de construction, n’oubliez pas de vous procurer, auprès de la municipalité, le permis nécessaire avant de commencer vos travaux.

L’entretien et la réparation des bâtiments sont fortement recommandés, pour maintenir la valeur de vos investissements, et l’aspect visuel de vos propriétés.

Tout le monde y gagne quand les propriétés sont propres et maintenues en bon état.

# Écho municipal

## OFFRE DE TELUS

Suite aux interventions faites par la municipalité, auprès de La Société TELUS Communications, relativement aux pannes répétées du service téléphonique, sur le territoire municipal, TELUS a offert un remboursement de 0.60\$ par client, en compensation des incon vénients occasionnés à la clientèle de Sainte-Paule. Le conseil municipal a refusé l'offre, la trouvant très insuffisante. Les négociations sont encore en cours.

## Demande d'aide financière pour la réfection de la chaussée de la rue Banville

Dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, une demande de subvention de 30,000\$ a été adressée au ministre des Transports, par l'entremise du député provincial, monsieur Pascal Bérubé, pour refaire le revêtement bitumineux de la Rue Banville, vers le centre communautaire.

## Choix de l'entrepreneur pour les travaux de réfection routière du chemin Banville

Suite à l'appel d'offres public, pour la réfection routière 2012 du chemin Banville, dans le cadre du programme TECQ –2010-2013, la municipalité a reçu neuf (9) soumissions, se situant entre 247,170.90\$ et 505,217.40\$.

Le conseil municipal a approuvé la soumission déposée par Les Entreprises L. Michaud & Fils (1982) Inc. au montant de 247,170.90\$.

Le conseil municipal a aussi approuvé une demande d'appel d'offres public pour des travaux de pose de béton bitumineux sur certaines sections qui seront reconstruits sur le chemin Banville.

## Grand Prix cycliste de La Matapédia

La course du Grand Prix cycliste de La Matapédia empruntera, le dimanche 27 mai prochain, la route collectrice traversant le territoire municipal, soit de Chemin de Sayabec, la Rue de l'Église et le Chemin de la Coulée Carrier.

Le dimanche 27 mai, les cyclistes se mesureront à un parcours de 98 kilomètres comportant de grandes dénivellations, telle «la Côte Larose». En partant d'Amqui, ils se dirigeront vers Val-Brillant, puis passeront par Sayabec, Sainte-Paule, Saint-René-de-Matane, Saint-Vianney et Saint-Tharcisius pour revenir enfin à Amqui.

Vous êtes invités à bien accueillir et soutenir les cyclistes tout le long du parcours. Cette compétition est de calibre international.

Les trois premiers cyclistes qui franchiront le dessus de la côte «Larose», recevront un prix.

La municipalité a contribué à cette activité par un commandite de 500\$, qui servira de prix pour la côte «Larose».

## Rapport financier 2011 Municipalité de Sainte-Paule

Le rapport financier 2011, exercice terminé le 31 décembre, préparé par la firme de comptables agréés Raymond Chabot Grant Thornton, SENCRL a été approuvé par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 5 mars 2012. Le rapport démontre un surplus de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 31,539\$.

### Résultats détaillés

#### REVENUS (Fonctionnement)

Taxes	323 282\$	
Tenant lieu de taxes	31 696\$	
Transferts	50 240\$	
Services rendus	120 373\$	
Imposition de droits	6 237\$	
Amendes et pénalités	312\$	
Intérêts	3 923\$	
Autres revenus	460\$	536 523\$

#### CHARGES

Administration générale	132 536\$	
Sécurité publique	110 407\$	
Transport	237 724\$	
Hygiène du milieu	53 879\$	
Aménagement, urbanisme	25 048\$	
Loisirs et culture	28 338\$	
Frais de financement	3 468\$	591 400\$

Conciliation à des fins fiscales 80 678\$

Remboursement de la dette 17 300\$

Affectations 23 038\$

**Excédent de fonctionnement 31 539\$**

L'excédent de fonctionnement **accumulé non affecté** se situe au 31 décembre 2011 à **62,082\$**.

Un montant de **30,954\$** forme l'excédent de fonctionnement **accumulé affecté**, réserves financières et fonds réservés. Ce montant est réparti comme suit:

- Budget 2012—Investissements 4,000\$
- Travaux chemin Banville (2012) 5,219\$
- Fonds de roulement 20,000\$
- Fonds carrières et sablières 1 735\$

## Corporation de Développement de Sainte-Paule

### AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, SECRÉTAIRE TRÉSORIER DE LA SUSDITE CORPORATION:

Que le C.A. de la Corporation de Développement de Sainte-Paule a fixé au 16 avril 2012, à 19h 30, au centre communautaire, la tenue de l'assemblée générale annuelle.

Tous les membres actifs sont convoqués à cette assemblée générale.

Lors de cette assemblée le rapport d'activité sera présenté ainsi que le rapport financier pour l'année terminée le 31 décembre 2011

L'assemblée générale aura à nommer un administrateur pour le poste occupé par monsieur Denis Desjardins.

Aussi, l'assemblée générale aura à entériner la nomination de deux administrateurs nommés par le Conseil municipal, pour les postes occupés par messieurs Alain Lechasseur et Gilles Fournier.

DONNÉ à Sainte-Paule, le 15 mars 2012.



Gilles Desjardins,  
Directeur général  
secrétaire trésorier

### Forum Ruralité du 21 avril 2012—CEGEP de Matane

Le CLD de la MRC de Matane organise un forum sur la ruralité, devant se tenir le 21 avril 2012 au CEGEP de Matane.

Le conseil municipal désirerait que la communauté de Sainte-Paule soit bien représentée à cette activité touchant les services de base des collectivités rurales.

La municipalité consent à défrayer les frais d'inscription des participants qui représenteront la collectivité de Sainte-Paule.

Les personnes intéressées doivent contacter le directeur général de la municipalité, au numéro 418-737-4296.

Des groupes pour le transport seront organisés.

### PRENEZ-NOTES

Aux propriétaires situés dans le secteur du Chemin Banville et du village, qui désirent recevoir du matériel de remblai de chemin pour faire du remplissage de terrain, peuvent donner leur nom à la municipalité, ainsi que le nombre de voyages qu'ils peuvent recevoir.

Ce matériel de remblai proviendra des travaux de nettoyage des fossés et des accotements du Chemin Banville et sera livré gratuitement.

Durant les travaux, il se peut que la route soit fermée à la circulation routière, pendant quelques jours.

### Sauvegarde des emplois en région

Les nombreuses pertes d'emplois dans les services publics au cours des dernières années et des derniers mois, et ce tant dans les services gouvernementaux fédéraux, provinciaux et les différentes sociétés d'état, ont des effets négatifs sur l'économie régionale de même que sur la qualité et la quantité des services offerts à la population.

La municipalité de Sainte-Paule appuie l'Opération pour la Sauvegarde des Emplois en Région (OSER) et exige que les différents paliers de gouvernement et des Sociétés d'État reconnaissent que l'occupation dynamique du territoire doit passer par le maintien et le développement des services et des emplois dans toutes les régions du Québec et qu'ils prennent les décisions nécessaires à ce que ces principes soient respectés.

Les membres du conseil espèrent que d'autres organismes vont OSER se lever pour dénoncer cette situation.

## Écho de la Bibliothèque de Ste-Paule

Heures d'ouverture de votre bibliothèque municipale : de 19h00 à 20h30, un mardi aux 2 semaines.

Nous avons eu en bibliothèque, du 19 janvier au 28 février, une exposition thématique ayant pour sujet les trains. Plusieurs volumes étaient disponibles pour consultation ainsi que quelques trains miniatures, locomotives et wagons sur rails en démonstration.



À découvrir : Nous recevons la prochaine exposition le 24 avril et elle sera disponible pour consultation en bibliothèque jusqu'au 11 juin. Il s'agira cette fois-ci d'une exposition itinérante et elle sera présentée sous le thème « Grand Blanc Sauvage ». Les éléments de ces expositions peuvent être prêtés mais pour un court laps de temps étant donné la durée limitée de leur séjour à notre bibliothèque. Il est aussi possible de les consulter sur place.

J'aimerais vous faire part ici d'un article que j'ai lu et pris en note dans le but de vous le communiquer.

« Se soigner par les livres : vous vous sentez déprimé, stressé, angoissé? À Londres, la School of Life soigne certains maux de l'âme par la *bibliothérapie*, qui est fondée sur le pouvoir de guérison de la prose romanesque. Après avoir rempli un questionnaire sur ses habitudes de lecture et ses préoccupations du moment, puis échangé avec le « *bibliothérapeute* », la personne se voit remettre une ordonnance de 8 romans pertinents qui devraient l'aider à se sentir mieux ».

Bon, d'accord, Londres c'est loin et je suis loin d'avoir la prétention d'être une « *bibliothérapeute* », mais ça reste que c'est vrai que la lecture est à la portée de tous et que ça fait du bien de s'évader dans la lecture et on retrouve quand même dans notre bibliothèque une bonne variété de volumes. Alors, c'est toujours possible de venir y jeter un petit coup d'œil et juste le fait de sortir de chez soi, de prendre une petite marche pour s'y rendre : ça fait déjà du bien au moral!

Je me permets de vous citer des titres de volumes ainsi que leurs auteurs : ce sont tous des sagas historiques québécoises, romans historiques. Dans chacun d'eux, on peut y retrouver un fait historique du vécu québécois, que ce soit un événement marquant de l'histoire du Québec ou tout bonnement le mode de vie de l'époque qui nous est rapporté dans le fil de l'histoire du roman.

« *Les portes de Québec* » de Jean-Pierre Charlant, 4 tomes : tome 1 : Faubourg St-Roch, tome 2 : La belle époque, tome 3 : Le prix du sang, tome 4 : La mort bleue. La suite de ces 4 volumes : « *Les folles années* » du même auteur, 4 tomes : tome 1 : Les héritiers, tome 2 : Mathieu & l'affaire Aurore, tome 3 : Thalie & les âmes d'élite, tome 4 : Eugénie & l'enfant retrouvé. « *La force de vivre* » de Michel Langlois, 4 tomes : tome 1 : Les rêves d'Edmond & Émilie, tome 2 : Les combats de Nicolas & Bernadette, tome 3 : Le défi de Manuel, tome 4 : Le courage d'Élisabeth. « *Frontenac* », de Micheline Bail, 2 tomes : tome 1 : La tourmente, tome 2 : L'embellie. « *Chère Laurette* », de Michel David, 4 tomes : tome 1 : Des rêves plein la tête, tome 2 : À l'écoute du temps, tome 3 : Le retour, tome 4 : La fuite du temps. Du même auteur, « *Un bonheur si fragile* », 4 tomes : tome 1 : L'engagement, tome 2 : Le drame, tome 3 : Les épreuves, tome 4 : Les amours. Toujours du même auteur, « *Au bord de la rivière* », 2 tomes : tome 1 : Baptiste, tome 2 : Camille. Et un dernier « *Le pays des insoumis* », tome 1 : Les chevaliers de la croix dont l'auteur est Anne-Marie Sicotte : une plongée passionnante dans l'histoire du Canada français.

C'est certain qu'ils ne sont pas tous en bibliothèque mais on peut se les procurer en demandes spéciales selon le désir des usagers.

Bonne lecture à tous!

Carmen Côté - D'Amours  
Responsable de la bibliothèque

## CASERNE 15 – SÉCURITÉ PUBLIQUE

### Printemps ...rime avec prudent

Le printemps est là et, comme c'est le cas pour la nature, il nous semble revenir à la vie. Et cela se manifeste par un besoin irrésistible en cette période de l'année: faire le ménage.

Comme si nettoyer, ranger, jeter pouvait faire partir l'hiver plus rapidement. Dans la panoplie d'activités prévues en cette période, il y a le ménage du garage ou du cabanon. Il faut faire de la place pour ranger la souffleuse et dépoussiérer la tondeuse. Parmi les objets hétéroclites trouvés ici et là, vous pourriez dénicher des produits dangereux dont vous devriez vous débarrasser comme il se doit (le reste de peinture utilisée l'été dernier, le fond de bidon d'essence, les pesticides, etc.).

Pour les amateurs de jardinage, il s'agit d'une période de nettoyage du gazon et des plates-bandes. On fera alors souvent un beau tas de vieilles feuilles plus ou moins décomposées et de petites branches d'arbre tombées durant l'hiver. Et l'idée vous prendra peut-être d'y mettre le feu, là, au beau milieu de la cour.

TSSITT! TSSITT! Dangereux ça! Les plus paresseux voudront faire de même avec les grandes herbes sur leur terrain. Oui, oui, ça s'est déjà vu! Faire un feu de joie pour déchaumer la pelouse peut coûter plus cher que la location d'une déchaumeuse! Rappelez-vous que la municipalité oblige l'obtention d'un permis pour les feux à ciel ouvert.



Il est plutôt recommandé de composter vous-même. Pourquoi ne pas vous y mettre ?...

D'ici 2015, les municipalités devront disposer des matières organiques.

En attendant que le camion passe, évitez d'entreposer vos déchets le long de la maison: c'est un risque supplémentaire d'incendie.

Victor Landry  
Lt. Caserne 15

## ÉCHO DES AMATEURS DE PLANTES, FLEURS ET JARDINS

### La récupération en horticulture :

D'une année à l'autre, vous avez fait la cueillette des graines produites par différentes plantes, fleurs ou légumes. Si vous ne les avez pas échangées avec des amis(es) ou réutilisées dans vos plates-bandes ou jardins, comment faire pour savoir si elles sont encore viables alors qu'elles ont peut-être 2-3 ou 4 ans? Voici donc un petit test à faire. Tracez au crayon feutre une grille de 20 carrés sur un essuie-tout. Déposez-le sur un plateau. Inscrivez le nom de la plante et la date du début du test. Vaporisez sans détrempier. Installez ensuite une graine par section. Recouvrez d'une ou deux feuilles de papier journal ou d'un autre essuie-tout. Vaporisez à nouveau. Insérez le plateau dans un sac de plastique et refermez de manière à laisser passer un peu d'air. Installez dans un endroit chaud. Vaporisez tous les jours pour maintenir un degré d'humidité acceptable. Si 16 à 20 spécimens germent, c'est que vos graines sont encore bonnes. Par contre, si moins de 10 graines poussent, jetez vos vieilles semences et commandez-en de nouvelles.



Si vous décidez de recycler des boîtes d'œufs en styromousse, ou tout autre contenant étanche, n'oubliez jamais d'en perforer le fond. Dans le cas des boîtes à œufs, chacun des douze compartiments doit être percé de 1 à 3 trous dépendant de la grosseur du clou utilisé pour faire les perforations. Dans le cas d'un contenant à fond unique, les trous doivent être répartis également sur toute la surface du fond.

### Des moules à gâteaux comme pots à fleurs :

Pour démarrer des plants à partir de semences ou de boutures, utilisez des contenants dans lesquels les épiceries ou les restaurants vendent des salades ou autres mets préparés. Placez-y de petits moules à gâteaux de papier, ou encore, les gobelets à ketchup de la restauration rapide. Remplissez-les de terre et semez. Au printemps, les moules à gâteaux iront directement au jardin où ils se décomposeront.

### Du semis à la plantation :

Si vous avez tardé à faire vos semis à l'intérieur pour vos fleurs annuelles, supprimez l'étagère du repiquage et dès que la température le permet, faites une plantation directement à l'emplacement définitif. La mise en terre devra se faire quand les jeunes plantes auront au moins 3 à 4 feuilles. Cependant, une telle opération doit être entourée de certaines précautions. Commencez par ameublir la terre pour que les racines n'aient pas de mal à se développer. Ensuite, repiquez par une journée pluvieuse, nuageuse ou le soir pour éviter les fortes chaleurs aux jeunes plants. Finalement, protégez les plants contre le soleil ou le vent en les couvrant de feuilles de papier journal ou en construisant un écran avec du géotextile.

**Allez-y doucement.** Si vous avez semé fleurs, légumes ou démarré vos bulbes à l'intérieur, il faut les acclimater aux températures extérieures tout doucement. Choisissez une journée pluvieuse ou nuageuse, pas trop froide, pour les sortir la première fois. Évitez les journées très ensoleillées et venteuses à moins de mettre vos plantes à l'abri de ces éléments. Au cours de la première semaine, sortez-les durant le jour et rentrez-les la nuit. Par la suite, si les températures sont clémentes (pas de gel ou pas de vent), laissez les plantes à l'extérieur en prenant soin de bien les arroser si elles sont en pot. Au bout de quelques jours d'acclimatation, le feuillage devient vers plus foncé. C'est tout à fait normal. C'est le signe que la plante se prépare à résister aux conditions plus difficiles du jardin extérieur.



### Ni trop léger, ni trop lourd, mais riche.

C'est ainsi qu'on peut résumer les qualités d'un bon mélange de terre pour les boîtes à fleurs, pots, etc... **Pas trop léger**, sinon la terre sèche très rapidement et il faut arroser 2 fois /jour. Aussi la plante croît rapidement et s'épuise. **Pas trop lourd**, sinon les racines ont alors de la difficulté à faire leur chemin et les surplus d'eau s'égouttent difficilement, augmentant ainsi les risques d'asphyxie des racines et de pourriture. **Riche**, parce que les racines ne peuvent plonger plus profondément dans le sol pour trouver de la nourriture. Pour obtenir une bonne terre, il est donc conseillé de mélanger 2 parties de terre à jardin + 1 partie de compost + 1 partie de tourbe de sphaigne + 1 partie de vermiculite. Un apport d'engrais à décomposition lente est aussi conseillé.

Bons semis à tous et bon printemps!

Carmen Côté - D'Amours

### Un petit retour sur le passé ....

**Tiré du livre «Nourrir douze enfants durant la crise 1930 à 1945. de Philippe Chouinard.**

### Un nouveau gouvernement à Québec

Mais voilà que la vie bascula, le gouvernement changea à Québec et, dans l'incertitude qui s'ensuivit, le bois ne se vendit plus. Nous étions en sérieuses difficultés et dans l'obligation d'acheter de la nourriture à crédit.

Toute la famille s'activait à la ferme, plus déterminée encore à produire les choses nécessaires à notre survie. Le petit dernier avait maintenant cinq ans, nous étions en 1936. Puis en 1937, le vent tourna et la paroisse fut ouverte à la colonisation. Les obstacles qui se présentèrent à mon père furent très sérieux.

Dans la nouvelle politique du ministère de la colonisation, une personne ne pouvait posséder plus d'une terre, papa en avait cinq: trois du côté Sud de la route et deux du côté Nord. Nous demeurions sur une terre qui était peu défrichée, mais elle nous appartenait de plein droit; elle était libre de tous liens avec le ministère de la colonisation. Elle était située du côté Nord de la route où nous avions notre maison. Cependant, les terres du côté Sud de la route étaient beaucoup plus exploitées

Papa, réussit à vendre deux terres à de nouveaux arrivants parce que des cultivateurs désiraient avoir des fermes sur des terrains en partie défrichés. Les colons qui arrivaient, par grappes de cinq ou six, bénéficiaient d'aides gouvernementales pour commencer à exploiter leurs terres.

En ville, ces gens vivaient de secours directs et ils étaient tout désireux de commencer une nouvelle vie plus valorisante.

Le gouvernement débloqua des fonds pour la construction de routes afin de donner une orientation commerciale à notre paroisse.

Le salaire de base fut fixé à 2.25\$ par jour. Je venais d'avoir seize ans, j'avais donc l'âge pour pouvoir travailler sur les chantiers de construction. Je fus embauché par un contremaître qui était chargé de déblayer la route devant les terrassiers.

Ces chemins étaient percés en pleine forêt. Le bois commercial était coupé en longueur et placé sur les côtés de la route, les branches devaient être brûlées.

Comme j'avais travaillé dans les abattis avec mon père, j'étais toujours le premier le matin avec le plus gros feu et ce, même quand il y avait de l'humidité qui retardait la combustion.

C'était toute une joie pour moi de toucher un tel salaire. J'avais même obtenu la permission de m'acheter une bicyclette. J'avais un ami qui avait aussi une bicyclette; alors, le dimanche après-midi, nous faisons une randonnée vers Matane seulement pour aller prendre une liqueur dans un restaurant chic.

Un bon jour, la serveuse lui demanda s'il était disponible pour venir travailler au restaurant. Il lui répondit: «Je n'ai jamais travaillé dans un restaurant.» «Oui. Mais, lui dit-elle, tu commences par la vaisselle et tu apprends le reste à mesure. Tu auras un emploi à l'année, chambre et pension. Tu n'aura pas à te déplacer, les chambres sont dans le haut du restaurant.»

Ce jeune homme d'une beauté remarquable, les cheveux blonds frisés, accepta. Il revint avec moi pour aller chercher ses affaires personnelles chez lui et je le perdis de vue.